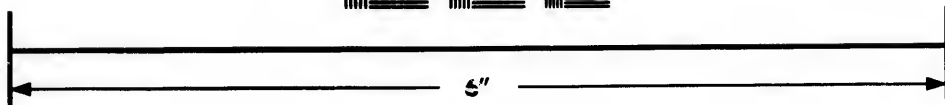
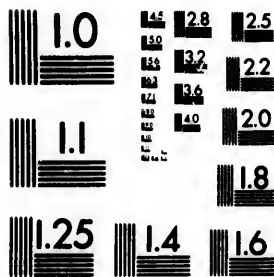


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E E E E E E  
15 28  
E E E E E E  
16 32 25  
E E E E E E  
20  
E E E E E E  
18  
6

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

E E E E E E  
11  
E E E E E E  
10  
E E E E E E  
19 28

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

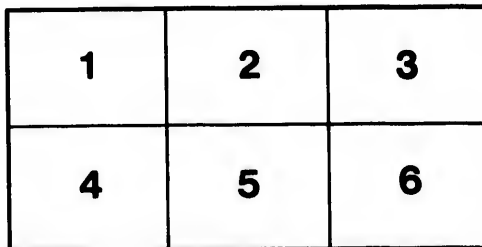
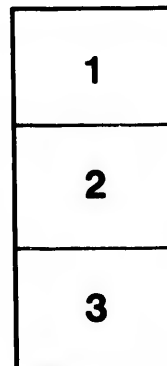
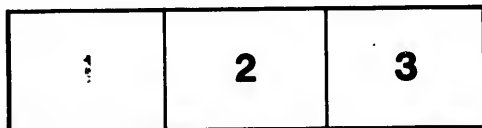
Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

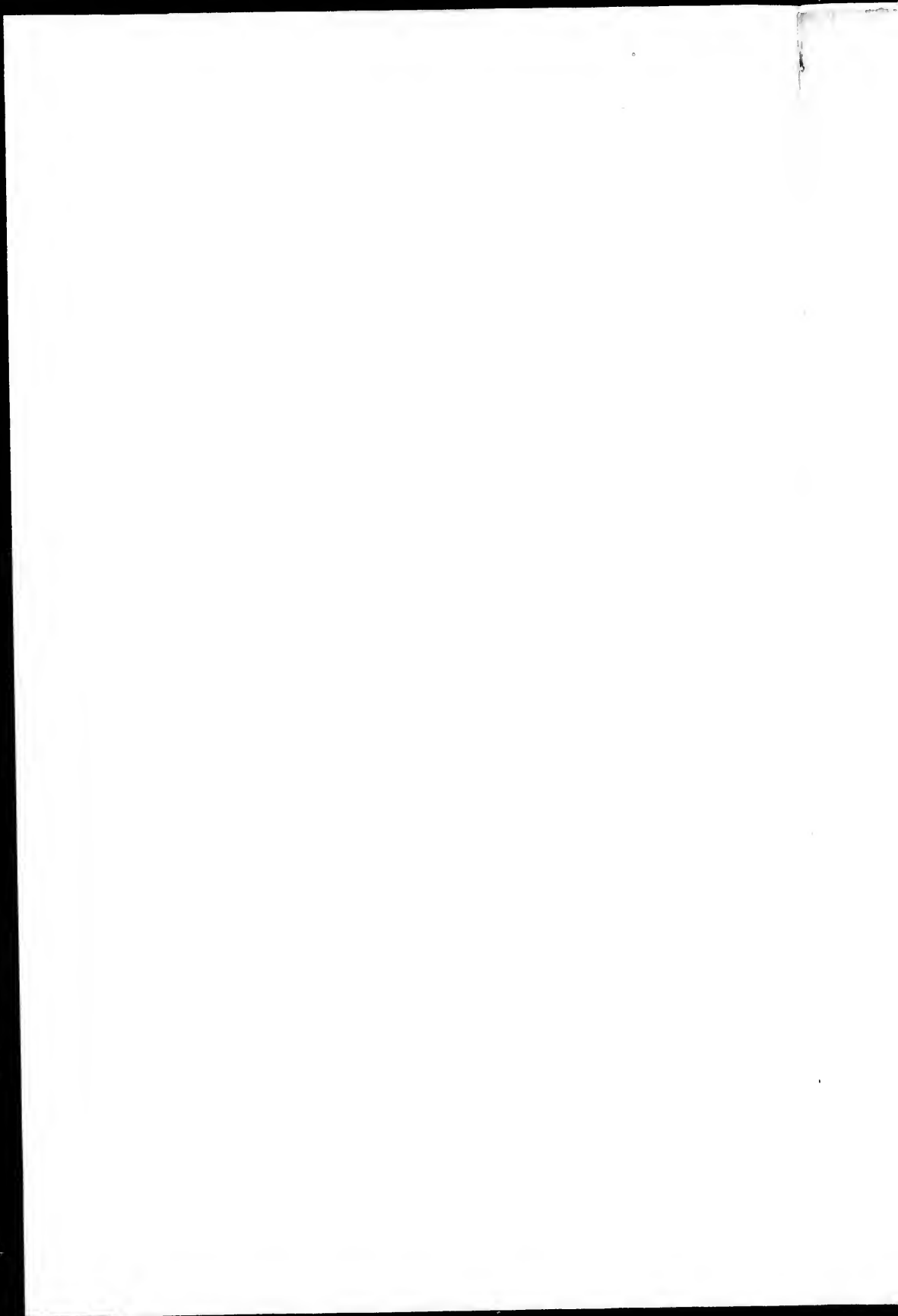
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
difier  
une  
page

rrata  
o

pelure.  
n à

32X



## MANDEMENT

*d'Entrée de Mgr. Joseph Signay, Evêque de Québec.*

**JOSEPH SIGNAY,**

*par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège  
Apostolique Evêque de Québec, &c. &c. &c. A  
tout le clergé et à tous les fidèles de notre Dio-  
cèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

**V**OUS avez été informés, Nos très-chers frères, que le vénérable Pontife de cette église, Mgr. BERNARD CLAUDE PANET, a terminé, par une mort précieuse devant Dieu, sa longue et édifiante carrière. Une piété tendre, une douceur inaltérable, une charité compatissante envers les pauvres, un zèle constant pour le salut de ses ouailles, enfin des travaux sans nombre dans le saint ministère : voilà des titres qui, en nous rendant sa perte plus sensible, lui assurent l'éternité et les bénédictions de la postérité : *Cujus memoria in benedictione est* (Eccli. xlv. 1.).

Déjà, depuis plusieurs mois, ce digne prélat, accablé sous le poids des années, et ne voulant plus avoir rien qui le détournât de la pensée des choses éternelles, nous avait remis le soin de gouverner seul le Diocèse dont il fit si long-temps le bonheur et la consolation. Nous nous étions soumis à cet ordre de la divine providence, et, malgré notre faiblesse, nous avions tâché de remplir à votre égard les devoirs multipliés de la charge épiscopale.

Si nous avons craint l'immense responsabilité qui accompagne l'administration même temporaire d'un vaste Diocèse, combien plus, N. T. C. F. notre âme n'a-t-elle pas été saisie de frayeur, lorsqu'après avoir recueilli les derniers soupirs de notre commun pasteur, il nous a fallu le remplacer auprès de vous, pour le reste de notre vie, et monter sur un siège illustré, dans la personne de nos prédécesseurs, par tant de vertus, de lumières et de travaux apostoliques ! Toutes les qualités éminentes que l'Écriture demande de celui qui préside à la maison de Dieu, et tous les maux dont elle menace le dispensateur indigne ou infidèle, se sont présentés dans ce moment à notre esprit : " Je vous ai établi comme une sentinelle pour garder mon peuple . . . . . si le pécheur, par votre négligence, vient à périr . . . . . vous aurez à répondre de son âme ( *Ezech. iii. 17, 18.* ). Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau que l'Esprit-Saint vous a commis, en vous chargeant, vous Evêques, de gouverner l'Église de Dieu : sur ce cher troupeau racheté par le sang de Jésus-Christ ( *Act. xx. 28.* ). Travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ ( *i. Tim. ii. 3.* ). Prêchez la parole sainte, ne négligez rien pour ramener au bercail les brebis égarées : touchez, priez, menacez ; soyez plein de science et de patience ( *i. Tim. iv. 2.* ). Conservez le bon ordre ; réformez les abus ; donnez aux ouvriers évangéliques leur mission, leurs places, leurs emplois : le tout pour la gloire de Dieu et la salut des fidèles ( *Tit. i. 5.* ). " Que de pénibles obligations renfermées dans ces oracles et dans une foule d'autres de même nature !

Ce langage de l'Écriture nous a rappelé les réflexions touchantes des Pères, sur la dignité tout à la fois sublime et terrible dont l'Église revêt ses principaux ministres. Nous n'avons pu nous empêcher de nous dire en gémissant, comme le saint Evêque

d'Hippone, "qu'il n'y a point au monde, particulièrement dans notre siècle, de situation plus difficile, plus laborieuse, ou plus périlleuse que celle du chef d'un Diocèse, s'il veut s'acquitter selon Dieu des fonctions de son état." C'est surtout, en collant à la terre les restes mortels du pasteur dont nous déplorons la perte, que nous nous sommes adressé ces paroles de St. Bernard au Vicaire de Jésus-Christ : "N'oubliez point que vous devez suivre bientôt dans la tombe ceux à qui vous succédez sur le trône pontifical, et que, comme eux, vous rendrez compte au Juge suprême des vivans et des morts de la manière dont vous aurez conduit l'héritage du Seigneur."

La pensée de tant de vérités effrayantes nous eût totalement découragé, N. T. C. F. si nous ne nous fussions en même temps souvenu que ce qui est impossible aux hommes est facile à Dieu, et que sa bonté infinie se plaît à opérer les plus grandes merveilles par les plus faibles moyens : *Infirma mundi elegit Deus, ut fortia quæque confundat* (1. Cor. 1. 27.). C'est de lui que nous attendons le secours qui, dans la nouvelle position où nous sommes placé, nous est devenu si nécessaire. Réunissez-vous à nous, N. T. C. F. pour le lui demander ; vous, peuple fidèle, et, vous surtout, prêtres du Dieu trois fois saint, nos collaborateurs dans la vigne du père de famille, *notre espoir, notre joie, notre couronne* (*Phil. iv. 1.*), pour qu'il daigne nous aider à remplir des fonctions redoutables, qui ont également pour fin d'assurer votre félicité éternelle et la nôtre. Tous les jours nous aurons besoin de vos plus ferventes prières ; mais nous vous conjurons de nous les accorder particulièrement le 20 mai, qui est celui de l'anniversaire de notre consécration.

Vous apprendrez, sans doute, avec une extrême satisfaction, N. T. C. F. le choix que nous avons fait de Messire PIERRE FLAVIEN TURGEON, prêtre du Séminaire de Québec, pour être notre Coadjuteur : choix que Son Excellence LORD AYLMER, Gouverneur en Chef de cette Province, a bien voulu confirmer. Le mérite et les talens de ce vertueux ecclésiastique, joints à l'avantage qu'il a eu de se former aux devoirs de l'Épiscopat sous un Pontife dont la mémoire nous est chère à tous égards, sont des motifs bien propres à lui attacher votre confiance, et à nous persuader que le ciel réserve encore des jours de paix et de bonheur à l'Église du Canada.

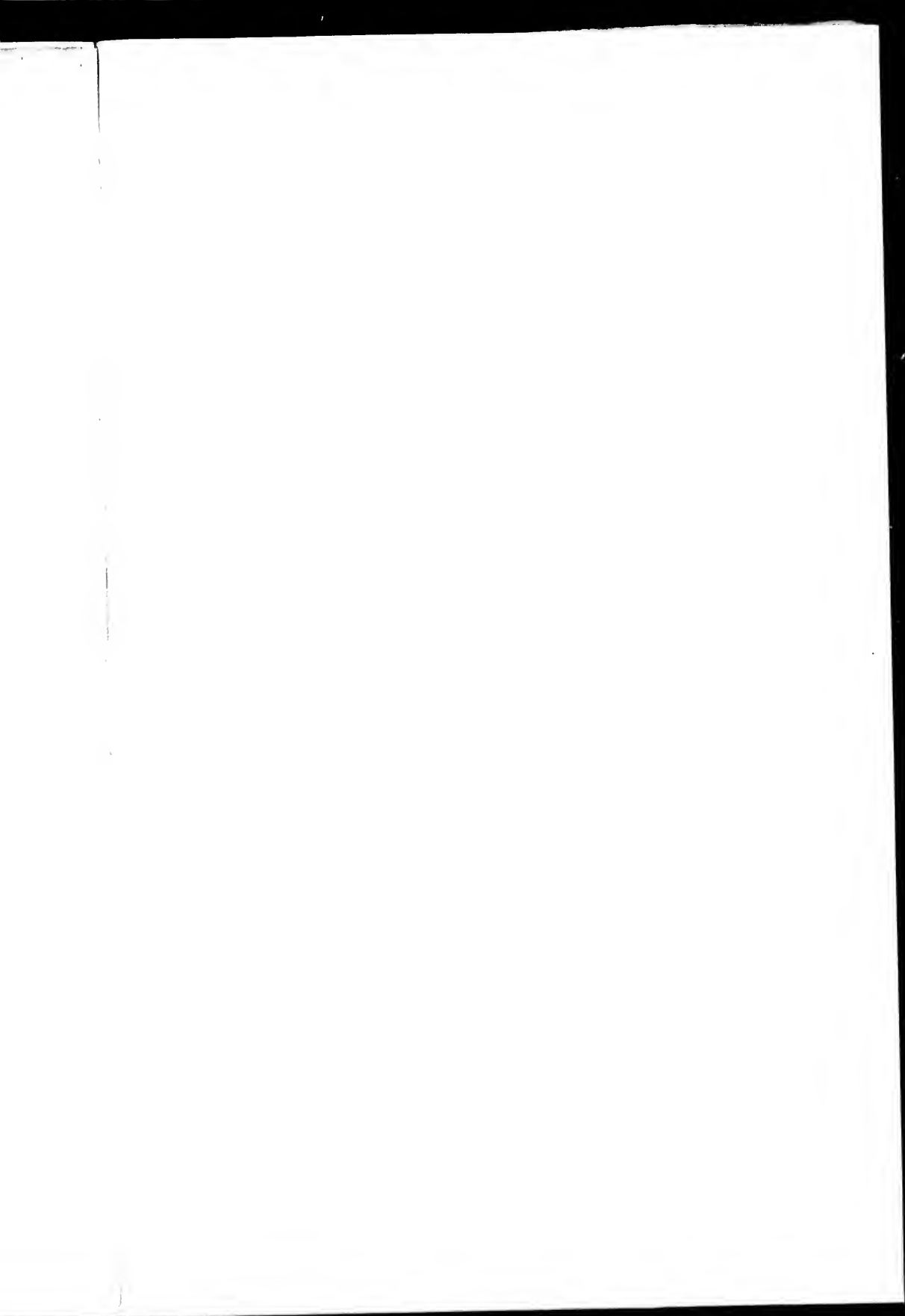
Les sages réglemens de discipline que nous trouvons établis dans ce Diocèse, ne laissant rien à désirer de ce qui peut encourager le zèle des ecclésiastiques, et procurer le salut des fidèles, nous nous faisons un devoir de les maintenir ; flatté de rendre cet hommage à la mémoire des vénérables Evêques qui nous ont précédé, et dont nous aurons toujours à cœur de suivre les traces.

**A CES CAUSES,** Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

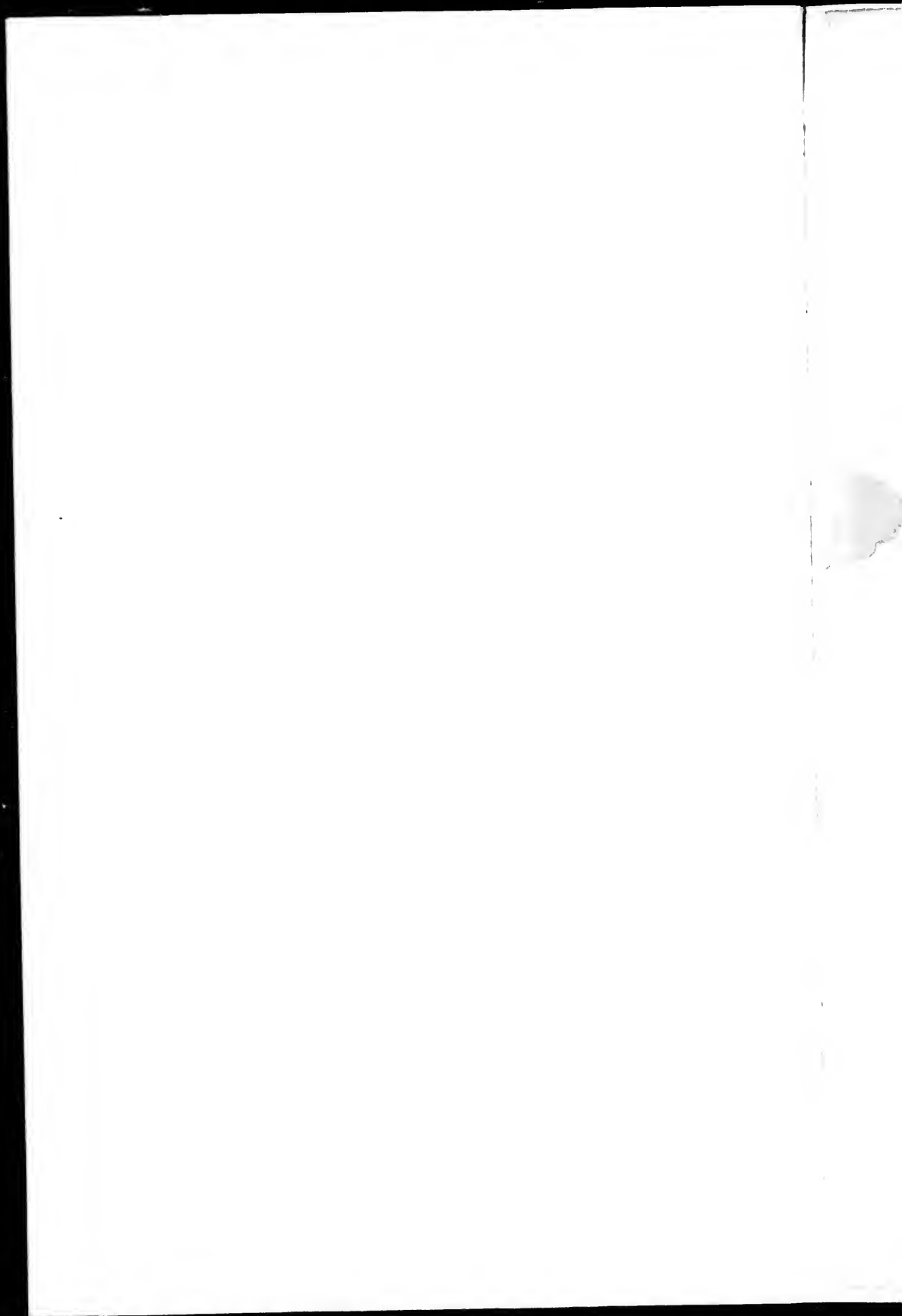
1<sup>o</sup> Nous renouvelons et confirmons, en tant que de besoin, toutes les ordonnances de nos illustres prédécesseurs, avec les explications, modifications ou altérations qu'ils ont cru devoir y apporter, et qui ont été dûment signifiées par leurs mandemens ou par leurs lettres circulaires, surtout par le mandement de MGR. BERNARD CLAUDE PANET, en date du 12 mai 1830.

2<sup>o</sup> Nous confirmons pareillement et renouvelons tous les pouvoirs donnés par écrit et non révoqués, soit aux missionnaires, à raison de leur éloignement, soit aux archiprêtres, dans l'intérieur du Diocèse.

3<sup>o</sup> Nous renouvelons et confirmons les pouvoirs accordés par nos prédécesseurs ou par leurs Grands-Vicaires, soit de vive voix, ou par écrit, pour la confession des Religieuses.







Sera le présent mandement lu en Chapitre dans toutes les Communautés religieuses, et publié (excepté les articles 2 et 3) au prône soit des églises paroissiales, soit de celles où l'on fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-cinq février mil-huit-cent-trente-trois.

✠ Jos. Ev. de Québec.

*Par Monseigneur,*

L+S.

C. F. CAZEAU, *Ptre. Secrétaire.*

*Pour vraie copie.*

*C. F. Cazeau M<sup>re</sup> Secrétaire*

